COLL. 8°
468
1944-1à8

DÉPOT
ANNEXE

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

000494710

1944
Coll. 8°
468
-7-

000 1147552

PARTI RÉPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE
Siège : 1, Place de Valois, Paris (1er arrondissement)

PETIT CONGRÈS

des 19-20 et 21 Décembre 1944

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

DISCOURS

DE

Monsieur Marc RUCART

Ancien Ministre

Membre de l'Assemblée Consultative

Coll. 8° 468 (1944-7)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

DISCOURS

DE

Monsieur Marc RUCART

M. Marc Rucart, membre de l'Assemblée consultative provisoire. — Mesdames, Messieurs, ce qui vous a décidés à venir à ce Congrès, c'est votre fidélité au Parti radical-socialiste. C'est votre espoir d'apprendre, ici, quelque chose qui puisse enfin apporter une clarté dans le brouillard ou l'orage. Cette soif de savoir provient, ou de l'ignorance de bien des faits, ou de l'incompréhension générale en face de tant de choses qui heurtent nos principes républicains et les plus élémentaires notions démocratiques relatives à la légalité, à l'autorité légitime, à l'ordre public, à la liberté individuelle, à la liberté d'opinion, à la liberté de la presse. (*Applaudissements.*)

Après l'intoxication des cerveaux entreprise par le régime de Vichy, il semble que nous soyons soumis à un traitement à la fois de contrainte et de suggestion, contre lequel les républicains réagissent et, parmi eux, les radicaux de France qui vous ont délégués à ce congrès. (*Applaudissements.*)

Certes, nous ne doutons, ni vous ni moi, du retour à la santé démocratique de la nation française. Nous savons, ainsi que je le disais hier à M. Saillant, président du C. N. R., que Maurice Barrès pourrait redire aujourd'hui que « la France est radicale ». Nous n'ignorons pas que les raisons de nos protestations sont celles de l'écrasante majorité du peuple de France et qu'ainsi, les surprises de demain ne seront désagréables que pour nos négateurs et nos détracteurs. (*Applaudissements.*)

La disparition de la quasi-totalité des organes radicaux-socialistes de France constitue, assurément, la mesure la plus significative, la plus odieuse et la plus révoltante de la guerre menée contre notre Parti (*applaudissements*) ; mais elle est de ces opérations qui, pour le moins, font savoir au peuple qui raisonne et réfléchit que nous n'avons aucune responsabilité dans la politique, ou l'absence de politique, ou la multiplicité des politiques qui caractérisent actuellement sur le plan intérieur, l'action ou l'inaction de l'Exécutif. (*Applaudissements.*)

Certes, je comprends fort bien que la situation n'est pas normale ; qu'il y a encore des poches de résistance allemande sur territoire français ; que les « collaborateurs » d'hier n'ont pas renoncé à l'extension de leur crime ; que la 5e colonne a ses antennes partout, et parfois bien près des leviers de commande. (*Applaudissements.*)

Je comprends qu'il faille épurer sévèrement et rapidement. Je comprends donc que, dans la lutte d'aujourd'hui, lutte au grand jour, il faut faire confiance aux patriotes qui luttaient

hier dans la clandestinité et associer les membres des mouvements de résistance à l'œuvre commune de salut national.

Mais, dans la guerre sourde qui est faite, soit à la France, soit à la République, il importe au pays et au régime que les décisions définitives appartiennent à l'autorité légale et non à des pouvoirs de fait, et que la tâche indispensable de l'épuration ne soit pas poursuivie en dehors des garanties reconnues depuis 1789 à tout homme inquiété, arrêté et détenu. (*Applaudissements.*)

Qu'on ait cru devoir écarter le Parti radical de toute représentation dans certains comités de la Libération ;

— qu'on ait cru devoir confier des postes importants dans la police secrète, militaire ou civile, à des agitateurs politiques d'extrême-droite d'avant-guerre ; qu'on y retrouve tant de « Six-février iristes » pour nous surveiller, pour lire nos correspondances interceptées, pour surprendre nos coups de téléphone ;

— qu'on ait cru devoir refuser aux personnes arrêtées, soit la possibilité de connaître l'accusation portée contre elles, soit celle d'être entendues ;

— qu'on ait cru devoir emprisonner des journalistes qui furent astreints à la publication des éditoriaux d'Interfrance, quand l'auteur des éditoriaux se promène librement dans Paris ; (*Applaudissements.*)

— qu'on ait cru devoir protéger des collaborateurs parce qu'ils furent résistants après la victoire de Stalingrad ou, bien plus souvent, après le débarquement allié en Normandie ; (*Applaudissements.*)

— qu'on ai cru devoir retarder les renvois en justice pour compenser les exécutions malgré les décisions de justice ;

— que, pour l'immense et irrespirable poussière de tous les petits cas, personne ne soit capable de dire si la responsabilité relève du commissaire de la République, ou du préfet, ou du comité départemental ou de la commission d'épuration, ou du procureur de la République, ou de la sécurité militaire, ou des autorités alliées, ou même si un ministre est responsable ;

— que d'aucuns se figurent que de pareilles constatations attestent de la réalité d'une révolution ;

— vous permettrez au simple radical que je suis, d'être d'un avis opposé et de considérer que l'usage de procédés réactionnaires est la marque d'une tentative de réaction. (*Applaudissements.*)

Je me souviens qu'au moment de quitter l'Angleterre pour Alger, je passai avec plusieurs compatriotes devant un officier britannique qui nous questionna sur l'observation des règlements : n'avions-nous pas de correspondance sur nous ?

N'avions-nous pas plus de 10 livres anglaises, etc. ? Nous répondions « non », et nous étions sincères. L'officier nous regardait bien en face, et c'était tout ! L'un d'entre nous s'avisa de faire remarquer que les Allemands auraient procédé à une fouille. L'officier britannique répondit : « Nous ne faisons pas la guerre pour être comme les Allemands. »

J'aimerais que, dans cette guerre, dans cette révolution pour une meilleure République, on ne fasse rien quant aux procédés qui puisse rappeler les procédés de Vichy. (*Vifs applaudissements.*)

J'aimerais qu'on ne prît pas pour billevisées ou accessoires surannés des règles qui sont valables pour demain autant qu'elles le furent pour le passé, parce qu'elles relèvent de nos chers principes, principes éternels et imprescriptibles ressortissant à la morale, au bon sens et aux Droits de l'homme. (*Applaudissements.*)

Si, ayant parlé des symptômes qui sont les mêmes partout en France, qui sont plus graves peut-être en province qu'à Paris, car la liberté individuelle et la liberté de la presse sont encore moins garanties en province que dans la capitale, je remontais aux causes du malaise actuel, je dirai que certains hommes se sont figuré que la révolution consistait à changer jusqu'aux fondements du régime précédent. D'autres, intoxiqués par la propagande de Vichy, ou convaincus de bonne foi que la catastrophe était due moins à l'état-major qu'au suffrage universel — car condamner la IIIe République c'est, qu'on le veuille ou non, condamner le suffrage universel, — sont partis de cette idée que rien, dans la République nouvelle, ne devait rappeler la République d'hier.

Cette formule était particulièrement habile dès lors qu'il fallait rassembler, pour de grands changements, des hommes également bons Français, également patriotes, également résistants, mais qui sont en désaccord profond quant à l'œuvre constructive de demain. Il est plus facile de s'unir pour une démolition que pour une œuvre positive. (*Applaudissements.*)

Cette disposition d'esprit est à l'origine du malaise. Elle est tellement ancrée dans l'esprit de certains qu'elle atteint parfois les sommets du ridicule. N'a-t-on pas entendu, à l'Assemblée consultative, une protestation contre le maintien d'un poste de questeur, l'un des postes les plus absorbants et les plus ingrats, non que ce mot rappelât au protestataire un souvenir de la Rome antique, mais en raison du fait que le mot dégageait un parfum fané de feu le Parlement de la IIIe République ?

Le Parlement de la IIIe République ! Eh oui, il fallait dire, tout comme M. Pétain, et même comme l'ont dit certains résistants, qu'il était le responsable de tous nos maux. Et, bien

que, sur 900 parlementaires, il n'y ait jamais eu plus de 280 radicaux-socialistes, il fallait que le coupable n° 1 fût le Parti radical.

Je reconnais que je mis beaucoup de lenteur à comprendre le caractère et l'origine du complot.

Déjà, dans la Résistance en France, j'avais constaté que mes prisons et celles de mes enfants avaient été une circonstance atténuante à mon péché originel de Ci-devant. Mais, arrivé à Londres, je réalisai que la tare parlementaire n'était guère relevée que contre les radicaux.

J'eus les plus grandes difficultés à être admis à parler à la B. B. C., parce que j'avais la prétention d'y saluer le Parti radical-socialiste. Mon ami Le Troquer put y saluer librement le Parti socialiste, Mercier, le Parti communiste, Fresnay, le mouvement Combat ; mais, pour pouvoir, à la B. B. C., saluer les radicaux de France, saluer les noms d'Herriot, de Daladier, de Jean Zay, je dus jouer des coudes ! (*Mouvement.*) Le second délégué radical-socialiste, le sénateur Astier, ne fut pas astreint à la même opération : il ne fut même pas invité à parler au micro. C'était d'ailleurs le temps où il était interdit, à la B. B. C., de prononcer le mot subversif de « laïcité ». (*Exclamations.*)

Arrivé à Alger, ce fut une autre aventure : j'apprenais — je pourrais faire appel ici au témoigne d'Anxionnaz, d'Astier, de Pierre Cot — qu'au titre de la Résistance, le Parti radical-socialiste n'avait droit qu'à deux délégués à l'Assemblée, alors que d'autres partis en avaient trois. Pour la représentation parlementaire, nous étions aussi infériorisés : des partis avaient droit à cinq ou six membres, le Parti radical n'en avait que « trois et demi ». Pour mieux nous humilier, on nous avait relégués au rang des petits partis, jusqu'à nous apparenter avec ceux qui réclament l'abrogation de la loi de 1881 sur l'école publique. Pour expliquer la première mesure, on avait apprécié notre part dans la Résistance, moins importante — disait-on — que la part de nos voisins de gauche. Pour justifier l'infériorité de notre représentation parlementaire, on avait refusé de tenir compte du nombre de sénateurs radicaux-socialistes.

Sur ce point, nous avons la réponse écrite du ministre de l'Intérieur. Ce dernier qui, par ailleurs, a des qualités de résistant auxquelles je rends hommage, M. André Philip, avait déclaré, dans une interview, que la résistance en France était surtout le fait des communistes, des socialistes et des catholiques. Son successeur, M. Emmanuel d'Astier de la Vigerie, tenait plus tard à confirmer cette opinion, injurieuse pour nous et maladroite vis-à-vis de certains de nos alliés — en particulier les Etats-Unis qui doutaient de la généralisation du gaullisme en France — en déclarant à la radio que la Résistance était le fait des communistes, des socialistes et des chrétiens, ou encore, pour mieux marquer son effet sur le plan politique,

des modérés. Ainsi, les porte-parole officiels du gouvernement niaient implicitement le patriotisme des radicaux.

D'accord avec Anxionnaz, avec Astier, avec Pierre Cot, je tenais à vous faire connaître ces faits. (*Applaudissements.*)

Avec de pareils soutiens, la malignité des uns, l'esprit de parti des autres, se donnèrent livre cours. Il se trouva que la représentation des conseils généraux de la France libre, de l'Algérie et de diverses colonies de l'Empire, de la Guyane entre autres, attribua quelques sièges supplémentaires aux radicaux. Ce fut alors une campagne de dénigrement, avec polémiques de presse, contre les élus algériens, en particulier contre notre collègue, M. Marcel Duclos, maire d'Alger, qui avait osé protester contre le fait que des hommes étaient depuis des mois dans les camps de concentration sans qu'on leur eût jamais fait connaître la raison de leur internement. Cette campagne s'atténua seulement du jour où un républicain non radical, le recteur Laugier, président du Comité central provisoire de la Ligue des Droits de l'homme, réclama publiquement ou la libération des internés, ou leur renvoi devant la justice.

J'ai bien dit qu'être révolutionnaires, pour d'aucuns, c'est uniquement condamner les institutions d'hier. Les radicaux l'apprirent encore lors d'un débat à l'Assemblée d'Alger sur le rétablissement des pouvoirs publics après la libération de la France.

Notre ami le sénateur Astier avait demandé qu'il ne soit pas touché à la Constitution de 1875 avant le retour à Paris et l'élection d'une Assemblée constituante. (*Applaudissements.*)

Non seulement nous refusions alors de provoquer une vacance de la légalité, admissible seulement quand les droits du peuple sont violés, ce que j'admets avec mon illustre ami M. Léon Blum, mais nous nous refusions à donner un démenti au général de Gaulle qui, en 1940, dans sa déclaration organique de Brazzaville, avait déclaré que la Constitution de 1875 était toujours légalement en vigueur.

Que résulta-t-il de la protestation du sénateur Astier ? C'est qu'il ne se trouva que huit républicains pour l'approuver. Et, de plusieurs bancs, partit cette exclamation : « Ils sont battus, les radicaux ! Ils sont battus, les sénateurs ! », à l'adresse sans doute des huit, surtout à l'adresse de l'auteur du contre-projet, ce sénateur radical Marcel Astier, dont le *Journal officiel* nous dit qu'à Vichy, le 10 juillet 1940, à l'Assemblée nationale, lors du vote des pleins pouvoirs constitutionnels, il avait lancé en défi ce cri au gouvernement Pétain-Laval : « Vive la République quand même ! » (*Vifs applaudissements.*)

Permettez-moi un rappel historique à propos de cet incident. Au lendemain du 2 décembre 1851, les républicains de Strasbourg et d'Orléans, protestant contre le coup d'Etat, avaient

inscrit sur leurs fiches de protestation : « Respect à la Constitution ! »

Il est dit aujourd'hui, hélas ! que le principe de la souveraineté de la loi est une prétention qui n'est plus de mise. Pareil propos a ouvert la porte à une anarchie larvée dont je souhaite ardemment qu'il y soit mis fin rapidement. (*Applaudissements.*)

Mon ami socialiste, Vincent Auriol parlait, quelques jours après l'incident, « des huit de la minorité conservatrice ». Oui, nous étions des conservateurs, mais des conservateurs de nos principes et du respect de la loi, et non pas des conservateurs tout court. (*Applaudissements.*) Et vous voyez tout de suite comment pouvait se dessiner la double campagne dirigée contre les radicaux : pour nos compagnons de gauche — et je ne désespère pas de sauver l'union des gauches — nous étions « des conservateurs » ; pour nos collègues de droite, nous devions être « les sectaires ».

Nous la connaissons, cette campagne qui nous représente comme des sectaires. Elle ne date pas d'Alger. Il en est un parmi nous qui l'a bien connue : c'est Paul Anxionnaz, qui eut à subir alors — et il le fit avec la dignité d'un républicain qui n'a rien à renier de notre doctrine — l'assaut de ceux qui ne nous pardonnent ni Jules Ferry, ni Gambetta, ni Waldeck-Rousseau, ni Emile Combes, ni Edouard Herriot. (*Applaudissements.*) Anxionnaz avait eu l'outrecuidance de demander en séance, au ministre de l'Education nationale, s'il entendait sauvegarder les lois de la laïcité. Le ministre répondit. Anxionnaz, sur un point particulier, déclara qu'il n'était pas satisfait. Ce furent alors, sur plusieurs bancs, des protestations violentes, du bruit, des vociférations — je n'exagère pas — parmi lesquelles domina cette phrase : « On veut nous empêcher de croire ! » (*Exclamations.*)

On n'en était plus à discuter de notre patriotisme, pas même à discuter de notre existence — voilà cinquante ans qu'on annonce les funérailles du Parti radical ! — on avait enfin trouvé les deux griefs capitaux dont les radicaux ne sortiraient pas vivants : « Conservateurs », ont continué à dire les uns, « sectaires », ne cessent de dire les autres.

La double accusation n'est pas nouvelle. Nous pourrions nous dispenser d'y répondre encore.

Toutefois, en nos assises de Paris, nous devons dire, à titre d'information, que les radicaux se trouvant en terre libre ont tenu un congrès national à Alger, les 10 et 11 juin 1944. Ils y ont voté une déclaration solennelle où vous retrouverez, quant à la politique sociale et à la politique laïque, la concrétisation d'une position qui n'est pas d'aujourd'hui, qui fait notre honneur, et qui nous permet de dire que nous n'avons de leçon à recevoir de personne.

Voici le passage de cette déclaration qui concerne notre action économique et sociale, et spécialement notre lutte contre les trusts :

« La publication du rapport de politique générale expose les mesures propres à assurer l'amélioration des conditions d'existence de tous les travailleurs, une meilleure part des conquêtes de la science et de l'art pour nos populations rurales, l'équité jusque dans le domaine de la production et de la répartition : toutes choses qui nécessitent le renversement de ces trônes où siègent les trusts, les oligarchies, les maffias de l'économie et de la finance. Le Parti radical, qui a déjà tant fait pour les lois sociales, syndicales et coopératives, reste ainsi dans la tradition des congressistes de 1901 pour qui « le salariat ne devait pas être le régime définitif du travail ».

Et voici ce qui regarde la liberté des consciences :

« Ce n'est pas parce que la laïcité a ses détracteurs que le Parti radical cessera de la revendiquer. La laïcité n'est dirigée contre personne. Elle constitue une application, notamment à l'école, de la liberté des consciences. Aussi bien, quand le Parti radical proclame les droits de la pensée, il y inclut le droit de croire et de prier. »

Voilà ce qu'ont dit les sectaires que nous sommes. (*Applaudissements.*)

Sur ces deux thèmes, les radicaux continuent leur action. Dirai-je même qu'ils sont en droit de sourire de ces réactionnaires d'hier qui nous traitaient de rouges et qui se font aujourd'hui plus socialistes que Maurice Thorez afin de gagner les voix « populaires ? Ils ont découvert les trusts depuis peu.

Si le trust est un Etat dans l'Etat, si c'est la puissance d'une collectivité dangereuse pour la collectivité nationale, voilà des siècles que les rois de France, puis les jacobins, puis les radicaux, n'ont cessé de combattre les monopoles artificiels — selon le mot heureux de M. Landry — pour, ou les détruire, ou les absorber, ou les transformer dans ces services publics, dans ces départements ministériels qui constituent l'affirmation et la puissance même de l'Etat.

Les armées du moyen âge étaient à l'entreprise ; la force brutale était trustée par de grands seigneurs. La création de l'armée royale, puis nationale, a brisé ces trusts.

Les colonies étaient à l'entreprise ; elles étaient la chose, l'exploitation de trusts dénommés compagnies, surtout au temps de Louis XV et de Louis XVI. Les colonies ont été nationalisées.

L'affermage des finances avait créé des Etats dans l'Etat. L'Etat a brisé les trusts des fermes générales.

La Révolution a voulu aussi que l'armature judiciaire soit nationale.

La IIIe République — et c'est l'un des crimes que l'on reproche aux radicaux — n'a pas voulu que l'instruction soit laissée à l'entreprise. Par la réforme de Jules Ferry, elle a créé l'école publique ; elle a réalisé l'éducation « nationale ». (*Applaudissements.*)

Les radicaux n'ont donc aucun effort à faire sur eux-mêmes pour s'associer à tous les républicains qui veulent abattre les puissances de l'industrie et de la haute finance, lesquelles prétendent contrôler et influencer la puissance publique.

Vous n'avez pas oublié ce que notre ami Isoré nous disait cet après-midi de l'école laïque. C'est encore par souci de souveraineté nationale que les radicaux, demain, empêcheront la mise sur un pied d'égalité des écoles publiques et des autres, qui nous conduirait, en peu d'années, à n'avoir plus que des écoles, non seulement confessionnelles, mais encore politiques, l'opinion revendiquant autant que la foi. C'est par volonté d'union sacrée, pour le rassemblement des enfants de France comme petits camarades d'école, que les radicaux réclament, contre les sectaires et les fanatiques, la sauvegarde des lois de laïcité. (*Applaudissements.*)

Non, les radicaux n'ont à recevoir de leçons de personne : ni des officiers de l'armée du général de Larminat qui, à Brazzavile, ont descellé la petite plaque de bronze qui, sur le mur de la Loge maçonnique, portait le nom de Savorgnan de Brazza, et l'ont jetée dans le Congo ; ni de ceux qui, à Londres, avaient biffé pendant un mois la devise : « Liberté, Egalité, Fraternité » ; ni de ceux qui, à Paris, ayant trusté la presse, viennent de demander, au nom d'un certain conformisme, l'interdiction de paraître à tout nouveau journal. (*Applaudissements.*)

Enfin, les radicaux n'ont pas à être pénalisés parce qu'ils ont eu, dans la Résistance, une attitude de patriotes plutôt que d'hommes de parti. Leur faute, savez-vous bien, c'est d'avoir agi non pas comme adhérents à un parti, mais individuellement comme républicains et comme Français. Ils ont milité là où on luttait pour la libération sans se prévaloir de leur étiquette politique.

Celui qui vous parle, faisant de la résistance, agissait comme gaulliste avant la victoire de Stalingrad. Après avoir créé son premier groupe de résistance à la fin de 1940, il était arrêté par les Allemands avec ses complices, les complices de son petit état-major, en février 1941. Vous avouerai-je que, dans cet état-major, il était le seul radical-socialiste ? Il n'avait pas songé à chercher ses complices dans son propre parti. Il avait pensé, comme vous, que les questions de parti n'avaient pas à être évoquées dès lors que les Français de tous les partis devaient s'unir contre Hitler et contre Pétain. (*Applaudissements.*)

Et n'a-t-on pas spéculé sur cet autre fait que les radicaux sont souvent des élus municipaux, cantonaux ou nationaux ; qu'ainsi, ils étaient observés, surveillés et traqués plus que tous autres ; que jouaient contre eux plus que contre d'autres les animosités politiques locales, et que, trop « voyants », ils ne disposaient pas des facilités de déplacement dont usèrent heureusement les autres patriotes ?

Leur action, davantage occulte, n'en a pas été moins efficace et moins dangereuse, et les précisions douloureuses fournies par le secrétaire général du Parti placent les radicaux à égalité de rang avec les autres bons Français au tableau d'honneur de la nation en guerre. (*Vifs applaudissements.*)

Faut-il demander que l'hommage à nous rendre, ou plus simplement la justice à rendre aux radicaux, soit à la mesure des attaques, des injures, des provocations dont les radicaux, comme tels, ou comme hommes politiques, ou comme francs-maçons, ou comme juifs, ont été l'objet dans la presse de Laval ou dans la presse de Vichy ?

Je fais une distinction entre les deux presses ; elles sont condamnables toutes deux, mais il y a tout de même une différence entre les collaborateurs directs de l'Allemagne et les vichyssois, entre les Déat et les La Laurencie, entre les Spinasse et les Weygand. Je vais plus loin dans l'expression de ma pensée : je vous invite à faire la liste des hommes politiques ou journalistes de parti qui écrivaient dans la presse de la première zone occupée ; vous établirez ensuite le pourcentage des traîtres par rapport aux divers partis français, et vous verrez que le Parti radical, qui a été traîné dans la boue, a raison de tenir la tête haute.

Je ne précise pas davantage, parce qu'avant d'être radical je suis républicain et que je n'ai jamais pensé que notre Parti était, lui, un anti-parti. Nous ne faisons pas de la politique avec une pensée de concurrence vis-à-vis des autres partis ; et si, contrairement à mes dispositions ordinaires, j'ai parlé un peu vivement pour dénoncer et revendiquer (*Très bien ! très bien !*), c'est parce que des militants de plusieurs fédérations m'ont demandé d'intervenir pour répondre à des campagnes ou à des mesures injustes et, j'ajouterai, à des campagnes et à des mesures inadmissibles quand la nation en guerre exige la suspension, pour le moins, des querelles de partis ; et quand la République convalescente réclame l'union de tous les démocrates sincères. (*Applaudissements.*)

Je terminerai donc par une affirmation et par un appel.

Le rassemblement des radicaux ressemble plus à une religion qu'à une église. Il se caractérise par un état d'esprit lié, au cours de notre histoire, à toutes nos traditions, à toutes nos révolutions, à l'âme française elle-même. C'est le rassemblement d'hommes qui ne sont peut-être pas très amateurs de

cartes à distribuer, de meetings à organiser, de défilés dans les rues, d'insignes à porter à la boutonnière, de mots d'ordre, de consignes, même hélas de discipline.

Il n'en reste pas moins qu'il constitue, en France, le gros de l'armée républicaine, et que notre force est prouvée par le fait que nous sommes peut-être les plus attaqués.

Enfin, notre position n'est pas si mauvaise que certains veulent bien le dire. Accusés par les uns d'être trop pâles, par les autres d'être trop rouges, nous sommes et nous restons le Parti de la raison et de la mesure. (*Applaudissements.*)

Notre Parti est formé de militants réfléchis et d'hommes d'expérience qui détiennent assurément, et il en sera ainsi plus encore demain qu'hier, surtout dans les municipalités et les conseils généraux, le plus grand nombre de mandats électifs. Ils ne sont pas moins révolutionnaires que ceux qui en arborent constamment l'étiquette. Ils se rappellent la parole d'un de leurs grands disparus, Ferdinand Buisson, disant : « La réaction jamais, la révolution toujours ! » Mais ils n'estiment pas qu'il soit indispensable que les transformations profondes, que les réformes de structure s'opèrent dans le mépris des règles de droit et des principes qui ont fait la réputation glorieuse de la France dans le monde. (*Vifs applaudissements.*)

Ils constituent plus que jamais un parti d'action en avant lorsqu'ils réclament la liberté de la presse ; lorsqu'ils protestent contre la multiplicité et la concurrence des autorités ; lorsqu'ils se dressent contre les atteintes portées à la liberté individuelle ; lorsqu'ils s'indignent du silence ou de la passivité de l'Exécutif ; lorsque, répudiant toute guerre religieuse, ils se refusent à faire descendre des hauteurs sublimes où elles doivent demeurer, les questions de foi, pour les jeter dans l'arène de nos querelles d'opinion ; lorsqu'ils ne veulent pas qu'on remette en question les lois qui ont fait la République plus généreuse, plus tolérante, plus juste. (*Vifs applaudissements.*)

Les radicaux adressent un appel à tous les démocrates de tous les partis pour qu'ils s'unissent, selon le vœu de leur ancêtre Gambetta, « afin qu'on ne fasse pas rebrousser chemin à la Révolution française ». (*Vifs applaudissement répétés et prolongés.*)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

I. P. — 16, rue du Croissant, Paris. — E. DELION, imprimeur.